

BERNARD GUENÉE

de l'Institut

Comment on écrit l'histoire au xiii^e siècle

Primat et le *Roman des roys*

CNRS EDITIONS



Présentation de l'éditeur



En 1275, Primat, moine de Saint-Denis, achève la rédaction de la première grande histoire de France écrite en français, suscitée par Saint Louis et commandée par son abbé, l'illustre Mathieu de Vendôme. C'est le *Roman des roys*, appelé plus tard *Grandes Chroniques de France*, récit de la monarchie qui inscrit les rois contemporains dans la glorieuse lignée des rois francs, considérés dès l'origine comme « français ». Jusqu'à l'époque moderne, ce texte majeur est demeuré au fondement de notre tradition

nationale. Primat n'a pas seulement procédé à une compilation, genre littéraire noble à l'époque, de versions latines antérieures. Parfaitement maître de son vocabulaire, le moine de Saint-Denis, heureux de vivre en son temps dans le beau royaume de France, a choisi les mots propres à représenter à ses contemporains l'histoire de leur pays, et délibérément projeté dans le passé le modèle qu'il lui paraissait souhaitable de suivre dans le présent.

L'auteur montre ainsi de façon magistrale que Primat n'était pas un simple thuriféraire de la grandeur des rois de France, mais bien un véritable historien, conscient des enjeux de son métier.

La mort a empêché Bernard Guenée de mettre la dernière main à son manuscrit. Jean-Marie Moeglin, professeur d'histoire du Moyen Âge à l'Université Paris-Sorbonne et directeur d'études à l'École pratique des hautes études, s'est chargé d'en établir la publication.

Bernard Guenée (1927-2010), membre de l'Institut, fut l'un des grands historiens français de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle. Il est l'auteur de brillantes synthèses comme L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Les États (1971) et Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval (1980), ainsi que d'études novatrices : L'opinion publique à la fin du Moyen Âge (2002) ou La folie de Charles VI, roi bien-aimé (2004).

Comment on écrit l'histoire au XIII^e siècle

Sous la direction éditoriale de Laurent Theis

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2016

ISBN : 978-2-271-08978-6

Bernard Guenée

Comment on écrit l'histoire au XIII^e siècle

Primat et le *Roman des roys*

Édition établie par Jean-Marie Moeglin

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris



Avant-propos

Bernard Guenée est mort brutalement le samedi 25 septembre 2010, victime d'une attaque cérébrale qui l'avait foudroyé quelques jours auparavant, alors qu'il s'appêtait à mettre la dernière main à son dernier ouvrage. C'est donc un grand livre inachevé que vont découvrir les lecteurs, un livre dont la rédaction hantait en réalité Bernard Guenée depuis fort longtemps et qui devait venir compléter une immense œuvre historique entreprise depuis près d'un demi-siècle.

Sa thèse d'état *Tribunaux et gens de justice dans le bailliage de Senlis à la fin du Moyen Âge (vers 1380-vers 1550)*, publiée aux Belles Lettres et soutenue en 1963, avait fait date. Il y montrait comment l'analyse purement descriptive des institutions judiciaires dans laquelle s'était épuisée l'historiographie antérieure passait à côté de l'essentiel ; le fonctionnement des institutions ne pouvait être compris en dehors de son contexte social. Le Moyen Âge n'avait pas vu se former une machine judiciaire sous l'égide de pouvoirs supérieurs soucieux d'en faire l'instrument de leur prééminence : en réalité, c'étaient les justiciables qui étaient les maîtres du jeu ; c'est la demande des justiciables, bref c'est la société elle-même, qui modelait les institutions judiciaires et déterminait leur fonctionnement et leur évolution.

Moins de dix ans plus tard, en 1971, il publiait son ouvrage de la célèbre collection *Nouvelle Clio, L'Occident aux XIV^e-XV^e siècles. Les États*. Il n'est pas exagéré de dire que ce livre – qui a connu six éditions et des traductions en plusieurs langues étrangères – a rénové de fond en comble et même recréé en France une histoire politique que l'on

pouvait croire définitivement morte : sur les décombres de l'histoire événementielle et institutionnelle, Bernard Guenée situait la construction de l'État comme un vaste processus de redéfinition des structures du pouvoir à l'intérieur de la société et donc un formidable enjeu pour tous les groupes sociaux. Il mettait au premier plan le dialogue qui s'était développé entre les gouvernants et les sujets. Il insistait sur l'immense effort de persuasion, de légitimation, d'élaboration et de manipulation idéologique et même de propagande qui avait accompagné l'émergence de l'État. Le secret de la réussite et de la cohésion de l'État était à chercher moins dans la force de son armée et l'efficacité de sa bureaucratie que dans sa capacité à se légitimer et c'était ce qu'il fallait continuer à étudier.

L'idée de Bernard Guenée était que l'histoire, la manipulation de l'histoire et du passé ont été un des principaux sinon le principal moyen de légitimation des pouvoirs. Il en résulte en 1980 la parution d'*Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*; dans ce livre, Bernard Guenée ne se contentait cependant pas d'éclairer les usages et les détournements politiques de l'histoire, c'est à un réexamen global de l'écriture de l'histoire au Moyen Âge qu'il se livrait, ce qu'il appelait le travail de l'historien : de quelles sources un historien médiéval avait-il pu disposer ? Comment les avait-il recopiées et agencées en les combinant, en les modifiant, en les interpolant ou en les complétant de manière plus ou moins importante ? Il fournissait ainsi un éclairage majeur sur le travail des compilateurs médiévaux, la majeure partie, à dire vrai, de l'historiographie médiévale, dont il montrait à rebours de ses prédécesseurs comment ils avaient pu écrire des œuvres nouvelles dans lesquelles il n'y avait pas une seule ligne originale. Il insistait aussi sur la diffusion des œuvres historiques, véritable baromètre de leur impact réel.

Après le temps de la monographie qu'était la thèse d'état, après celui des deux grandes synthèses novatrices, était venu pour Bernard Guenée, à partir des années 1980, le temps

d'ouvrages plus ponctuels, des essais au sens noble du terme, qui à la fois poursuivent un certain nombre de pistes que les deux grandes synthèses avaient ouvertes et en dessinent d'autres. Ce sont aussi des livres plus courts. Ceux qui ont connu Bernard Guenée savent en effet qu'il y avait chez lui, profondément ancré, le sentiment que le temps ne lui serait pas accordé indéfiniment. Mais cela correspondait surtout à une inflexion dans les orientations de son travail. La *Nouvelle Clio* avait traité des structures de même qu'*Histoire et culture historique* traitait de l'écriture de l'histoire d'un point de vue structurel. Il voulait désormais s'intéresser aux interactions entre les structures et la vie concrète des hommes avec ses impondérables et ses caractères propres, entre les structures et les événements conçus comme des « accidents de l'histoire », a priori fortuits, tels que les meurtres ou les attaques de folie. Et il voulait pour ce faire se concentrer sur une période, celle du règne de Charles VI, au cours de laquelle cette mise à l'épreuve des structures par l'« accidentel » avait été particulièrement retentissante.

Entre l'État et l'Église. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Âge, paru en 1987, mettait ainsi en évidence à partir d'une étude monographique de quatre historiens médiévaux à la fois l'étroite symbiose, institutionnelle et idéologique, qui a existé entre l'État et l'Église et les formes particulières qu'elle avait prises en fonction de la personnalité des acteurs de l'histoire. *Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans 23 novembre 1407*, paru en 1992, était la radioscopie d'un événement spectaculaire permettant de montrer l'ébranlement qui en résulte sur les structures politiques. *La folie de Charles VI, Roi bien-aimé*, paru bien plus tard en 2004 mais préparé dès les années 1980, montrait comment l'existence d'un roi fou dont la maladie était considérée comme la conséquence et l'expiation du péché de ses sujets avait finalement permis d'affermir une symbiose entre la royauté sacrée, la religion royale et l'État moderne qui n'allait pas forcément de soi. Deux ans

auparavant, il avait publié en 2002 *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la « Chronique de Charles VI » du Religieux de Saint-Denis*; il y prolongeait les études fondamentales qu'il avait consacrées sous forme d'articles à cet historien du roi Charles VI dont il montrait qu'il avait été un observateur aux idées et convictions certes bien arrêtées mais fort lucide quant aux transformations qu'il voyait se produire devant ses yeux au tournant des XIV^e et XV^e siècles. Enfin, en 2008, dernier livre paru de son vivant, *Du Guesclin et Froissart. La fabrication de la renommée* exposait à la fois comment très consciemment un chef de guerre d'un côté, Bertrand Du Guesclin, un auteur littéraire de l'autre, Jean Froissart, avaient mené une politique de construction de leur renommée mais aussi, et ce n'était probablement pas dépourvu d'une note personnelle, comment la qualité de l'œuvre, son succès et la renommée de son auteur pouvaient ne pas concorder.

L'œuvre historique de Bernard Guenée n'était pourtant pas achevée. Une œuvre historiographique, le *Roman des roys* du moine de Primat de Saint-Denis, devenue plus tard les *Grandes Chroniques de France*, avait très tôt retenu son intérêt. En elle venaient en effet converger nombre des questions qu'il s'était posées, des problèmes qu'il avait abordés. Les *Grandes Chroniques de France* étaient en effet a priori un texte historique d'une valeur historique nulle : ce n'était qu'une compilation de textes antérieurs qui n'ajoutait aucun renseignement original qui ne fût déjà connu. Pourquoi alors de hauts personnages avaient-ils suscité la rédaction de ce texte ? Pourquoi avait-on entrepris l'immense effort qu'avait été sa rédaction et pourquoi l'avait-on si longtemps actualisé ? Pourquoi et comment ce texte avait-il pu avoir un tel succès et exercer une influence si considérable, puisqu'il n'est pas exagéré de dire qu'il avait donné une version de l'histoire de France qui sera pour longtemps le socle de l'histoire « nationale » française ?

Aux *Grandes Chroniques de France*, Bernard Guenée avait consacré dans les années 1990 deux articles fondamentaux, l'un paru dans le grand recueil sur les « Lieux de mémoire » dirigé par Pierre Nora, l'autre étant une contribution à un volume sur le célèbre manuscrit des *Grandes Chroniques de France* enluminé par Jean Fouquet. Mais c'était du problème de la postérité et du succès des *Grandes Chroniques* qu'il avait traité, les *Grandes Chroniques* après Primat en quelque sorte. Il avait également longuement scruté un des maîtres de l'école historiographique de Saint-Denis, le chantre Michel Pintoin, longtemps connu simplement sous le nom de Religieux de Saint-Denis. Restait à s'intéresser à celui qui, en rédigeant le *Roman des roys*, avait donné son fondement et son véritable éclat à l'école historiographique dionysienne, avant que l'œuvre ne lui échappât et ne commençât, sous le nom de *Grandes Chroniques de France*, son extraordinaire vie posthume que Bernard Guenée avait magistralement évoquée.

C'est l'objet de ce présent livre.

L'ouvrage parle de lui-même et n'aurait pas besoin d'être présenté plus longuement s'il n'était malheureusement resté inachevé. On le sait, toute édition d'un tel livre présente des risques car il est impératif de ne pas publier un texte qu'un auteur n'aurait pas reconnu comme sien s'il avait été en vie. Fort heureusement, le volume était très avancé et il est bien probable que, lorsque la plume est tombée des mains de Bernard Guenée le 19 septembre 2010, l'achèvement définitif du livre n'était sans doute plus que l'affaire de quelques mois. Il importe néanmoins de dire quelques mots qui permettront, on l'espère, de faire comprendre tout l'intérêt que représente la publication de cet ouvrage posthume, même non terminé par son auteur.

Le 21 juillet 2010, Bernard Guenée avait été en mesure d'envoyer à son éditeur et ami, Laurent Theis, les parties entièrement rédigées, à savoir l'Introduction de l'ouvrage, les

chapitres I et II ainsi que les chapitres V, VI et VII. Il avait également déjà écrit des fragments des chapitres III et IV qu'il a été possible de retrouver dans ses papiers après son décès. Dans les jours suivants, le 23 juillet et le 26 juillet 2010, il avait par ailleurs rédigé des esquisses de plan pour ces chapitres III et IV qui restaient à écrire. Il travaillait parallèlement à une conférence qu'il devait donner en novembre 2010 à Prague et qui allait être un résumé de son livre.

Dans l'état où il est publié, qui est donc l'état quasi définitif, le livre commence par une assez longue introduction dans laquelle Bernard Guenée situe la rédaction du *Roman des roys* en 1275, dans une sorte d'apogée de la culture savante que représente le règne de Philippe le Hardi mais aussi d'épanouissement de la littérature écrite en vernaculaire. Bernard Guenée y avance cependant également une idée centrale pour l'ouvrage, et dont il a sans doute pris pleinement conscience assez tardivement, ce qui explique que d'autres passages du livre ne la reprennent pas aussi nettement : ce n'est pas, comme on l'a toujours dit, le roi de France qui a commandé le *Roman des roys*, il en est simplement le dédicataire, c'est l'abbé de Saint-Denis, Mathieu de Vendôme, qui est le véritable commanditaire de l'œuvre ; ce sont les idées dionysiennes que l'on retrouve dans le *Roman des roys*.

Les deux premiers chapitres intitulés « Primat en son temps » et « Une compilation » avaient été entièrement rédigés et pourvus de notes par Bernard Guenée. Ils donnent une présentation de l'auteur et du texte en tant que compilation historique reprenant une multiplicité de sources.

Dans le chapitre III, le but de Bernard Guenée était d'étudier Primat comme traducteur, la technique qu'il avait mise en œuvre, en montrant comment, à la différence de ses prédécesseurs du XIII^e siècle, qui avaient ébauché ce travail, il avait su prendre ses distances avec les textes qu'il traduisait et ainsi faire passer ses propres idées et faire œuvre

originale. Dans le chapitre IV, il voulait étudier la manière dont Primat avait agencé, organisé, construit son œuvre historique. De ces chapitres III et IV, il ne subsiste malheureusement que des fragments. L'on a choisi de publier uniquement ce qui était entièrement ou presque rédigé et qui aurait donc à coup sûr figuré dans la version finale.

Les chapitres V (« Le royaume de France »), VI (« Le roi et la reine de France ») et VII (« Le roi et les barons de France ») sont à nouveau entièrement rédigés même si, pour quelques-uns d'entre eux, les notes étaient restées à l'état manuscrit. Ces trois chapitres fournissent une étude, d'une admirable rigueur, du contenu de l'œuvre de Primat, les trois pierres angulaires de sa vision du passé du royaume de France. Suivant une méthode qu'il a souvent pratiquée dans son œuvre historique, Bernard Guenée traque les mots et le sens des mots et il fait ainsi lumineusement apparaître l'extraordinaire cohérence du système lexical employé par Primat. Primat n'utilise jamais un mot au hasard mais toujours avec un sens précis. À travers ce système lexical, c'est bien une vision du passé de la France et des rois de France qui s'exprimait. Primat projetait dans le passé le royaume de France qui lui paraissait le modèle à suivre dans le présent. Son écriture de l'histoire sous-tendait une volonté d'agir sur le présent et l'avenir. Primat n'était pas un simple thuriféraire de la grandeur des rois de France, encore moins l'obscur tâcheron et compilateur que les historiens des siècles passés avaient dénoncé et méprisé, c'était un grand historien, un collègue, aimait à dire Bernard Guenée avec son humour habituel.

Bernard Guenée avait encore prévu de donner une conclusion à son ouvrage mais elle n'était pas rédigée à sa mort et ne peut donc figurer ici. Les notes qu'il a laissées indiquent qu'il y aurait montré d'un côté que le *Roman des roys* avait été un véritable succès ; il avait été repris et continué ; il s'était imposé pour longtemps comme l'histoire quasi officielle de la France et des rois de France. Mais en même temps,

l'on avait cessé de comprendre ce qu'avait voulu dire Primat ;
l'on avait transformé le sens de son œuvre.

La publication posthume de ce livre, décidée en plein accord avec Simonne Guenée, ne s'explique donc pas par une quelconque pitié à l'égard d'un « grand disparu », si justifiée qu'elle pourrait être. Bernard Guenée ne l'aurait pas voulu. Elle répond simplement au fait que ce livre fournit, enfin, même si son auteur n'a pas eu le temps d'y mettre la dernière main, les clefs de compréhension de cette œuvre, le *Roman des roys*, qui a eu une telle importance dans l'histoire de l'historiographie française, des « lieux de mémoire » de la France, et tout simplement de son histoire.

Jean-Marie Moeglin

Introduction

Le 25 août 1270, Louis IX, qui n'est pas encore Saint Louis, meurt à Tunis. Son fils, Philippe III, à vingt-cinq ans, devient roi. Entre 1270 et 1272, le frère dominicain Thomas d'Aquin, revenu depuis quelques mois à Paris pour y enseigner, écrit en latin la très importante seconde partie de sa *Somme théologique*, et commence la troisième partie. Vers 1275, Primat, moine à Saint-Denis, achève la grande histoire de France en français qu'est le *Roman des roys*. Entre 1275 et 1280, sous prétexte de continuer le *Roman de la Rose*, ce poème courtois composé en français par Guillaume de Lorris quarante ans plus tôt, Maître Jean de Meun écrit les dix-huit mille vers qui sont en fait une somme du savoir de son temps. En mars 1280, le frère dominicain Laurent, confesseur du roi, achève son gros traité de morale en français connu sous le nom de *Somme le roi*. Le 27 septembre 1283, Philippe de Beaumanoir, qui a été pendant au moins quatre ans bailli du comté de Clermont-en-Beauvaisis, avant d'entamer une brillante carrière de bailli royal, achève le gros ouvrage où il expose en français, en soixante-dix chapitres, les *Coutumes de Beauvaisis*. Philippe III meurt le 5 octobre 1285.

Les *Coutumes de Beauvaisis* étaient une œuvre trop savante, trop originale, trop personnelle. Les juristes des XIV^e et XV^e siècles avaient besoin de livres plus immédiatement utilisables dans leur vie professionnelle. Le chef-d'œuvre de Philippe de Beaumanoir n'eut pas un grand succès. Nous n'en avons que onze manuscrits¹. En revanche, la *Somme le roi* connut un grand succès aux XIV^e et XV^e siècles. On en recense actuellement plus de quatre-vingt-dix manuscrits². Les cent six manuscrits des *Grandes Chroniques de France*, dont le *Roman des roys* constitue la première partie, marquent un succès plus grand encore³.

Jusqu'au début du XVI^e siècle, l'œuvre de Primat est restée une des bases de la culture historique des Français. Le *Roman de la rose* est une des œuvres les plus copiées jusqu'à la fin du XV^e siècle. Plus de trois cents manuscrits en subsistent encore aujourd'hui⁴. Quant à la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, chacun sait l'importance qu'a eue l'œuvre du *Doctor communis* à l'Université de Paris, dans l'ordre dominicain et dans l'ensemble de la Chrétienté aux XIV^e et XV^e siècles et bien au-delà⁵. Pendant le règne de Philippe III sont nées des œuvres majeures qui, dans tous les domaines, pour deux siècles, ont profondément marqué la culture française. On peut bien parler de quinze années glorieuses.

Ce constat contraste avec la réputation que la tradition historiographique fait à Philippe III et à son règne. Le règne de Saint Louis a duré quarante-quatre ans. Il a été long et glorieux. Le règne de Philippe IV le Bel a duré vingt-neuf ans. Il a été long et important. Une France nouvelle y a été forgée. Entre celui de son père et celui de son fils, « le règne de Philippe III le Hardi paraît bien pâle »⁶. Et la chose s'explique aisément. Philippe III était « un homme insignifiant »⁷. Ce jugement a été porté en 1901 par Charles-Victor Langlois, qui avait précisément publié en 1887 une étude sur le règne de Philippe III le Hardi. Il la résumait en 1901 en montrant tous les échecs de ce roi « peu lettré », qui « manquait de clairvoyance et d'énergie ». Et, depuis 1887, depuis cent-vingt-cinq ans, le nombre des études sur les règnes de Saint Louis et de Philippe le Bel a été cataclysmique. Pour celui de Philippe III, Charles-Victor Langlois reste bien seul.

Tout le monde est d'accord sur un trait majeur de la personnalité de Philippe III. Il était « très pieux », dit Charles-Victor Langlois. Je ne suis pas sûr qu'aux yeux de l'historien, à la fin du XIX^e siècle, ce fût une grande vertu. En tout cas, pour un historien de la fin du XIII^e siècle, c'était, pour un roi, trop de piété. Guillaume de Nangis était pour tant moine de Saint-Denis. Il déplorait que Philippe menât

« mieus vie de moyne que de chevalier ». Cette piété eut deux conséquences. Philippe III demanda à son confesseur, frère Laurent, d'écrire « un recueil d'instruction et de morale religieuses à l'usage de tout un chacun, surtout à l'usage des laïcs du royaume »⁸. C'est bien à lui que nous devons ce best-seller que fut la *Somme le roi*.

D'un autre côté, le pieux Philippe admirait son père. Il aspirait à mettre ses pas dans les siens. Et ce roi « insignifiant » fut en vérité un digne héritier. Louis Halphen, en 1932, reconnaissait que, malgré ses déboires, il avait su améliorer l'organisation du gouvernement royal et réaliser ou préparer, par mariages et insensibles empiétements, l'agrandissement du domaine royal et du royaume. Il avait su pratiquer la même politique que son père et leurs prédécesseurs capétiens. Avant les grands bouleversements du règne de Philippe le Bel, celui de Philippe III est le temps d'un heureux héritage assumé. Et si les œuvres mûries pendant les quinze glorieuses ont marqué les deux siècles suivants, elles sont aussi le fruit de progrès séculaires.

Saint-Denis-en-France n'a pas été fondé par Dagobert. Mais Dagobert est à l'origine de son royal destin. Il l'a richement doté et y a été enterré. Lorsque les Capétiens ont ancré leur pouvoir à Paris, Saint-Denis, proche de Paris, est devenu le « cimetiere aus rois »⁹. Saint-Denis a eu dès l'origine un actif *scriptorium*, où étaient composés et copiés les livres nécessaires à la bonne gestion de son temporel, au culte, et à la doctrine chrétienne. Contrairement à d'autres abbayes, qui négligeaient l'histoire, Saint-Denis, comme l'y invitait la Bible, s'intéressait aussi au passé du monde. Et sa fonction royale lui imposait de conserver la mémoire des rois de France.

Saint-Denis recueillit d'abord des œuvres qui avaient été composées dans d'autres abbayes, par exemple à Fleury-sur-Loire où d'excellents historiens avaient travaillé autour de l'an mille. Mais, dans la première moitié du XII^e siècle, sous l'impulsion du grand abbé Suger, Saint-Denis ne se contenta

plus d'enrichir sa bibliothèque. Les moines dionysiens se chargèrent d'écrire eux-mêmes l'histoire des rois et du royaume de France. Sous deux formes. Ils travaillèrent et retravaillèrent, à partir des récits qui leur étaient parvenus, l'histoire passée du royaume. Et, après la mort de chaque roi, l'un ou l'autre des moines composait un récit du règne qui venait de s'achever (ainsi Suger une *Vie de Louis le Gros*) et ce récit était ajouté à l'œuvre peu à peu construite. Ainsi l'érudition dionysienne tenait-elle à jour l'histoire de France. Plusieurs manuscrits nous sont restés qui témoignent, à différentes époques, de ces mises au point. Sous Louis IX, vers le milieu du XIII^e siècle, fut réalisée, toujours en latin, une remarquable histoire de France des origines à la mort de Philippe Auguste. C'est actuellement le manuscrit de la Bibliothèque nationale de France lat. 5925¹⁰.

L'histoire n'était pas enseignée à l'Université de Paris. Mais les progrès de l'Université de Paris furent d'une importance capitale pour l'épanouissement de la culture latine en général et pour la formation des moines dionysiens en particulier. Au XI^e siècle existait déjà une école relativement importante près de la cathédrale, au cloître Notre-Dame. Au XII^e siècle, sur la rive gauche, se développèrent les écoles monastiques de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor. Dès la seconde moitié du XII^e siècle, on enseignait donc à Paris les disciplines de base du *trivium* littéraire (grammaire, rhétorique, dialectique) et du *quadrivium* scientifique (arithmétique, géométrie, astronomie, musique), et les spécialités plus pointues qu'étaient la médecine, et le droit canon si nécessaire à la régulation du grand corps qu'était l'Église. Mais la discipline reine était la théologie, qui eut, au XIII^e siècle, la lourde tâche d'adapter l'enseignement traditionnel de l'Église à une société nouvelle et aux œuvres récemment retrouvées d'Aristote. Les maîtres et les étudiants parisiens, protégés par la papauté et la royauté, formèrent pour la première fois en 1221 une « Université des maîtres et étudiants de Paris » (*Universitas magistrorum et scholarium*

Parisiensium) à l'intérieur de laquelle s'organisèrent peu à peu quatre facultés. Les petites facultés de droit canon et de médecine furent bien paisibles. La populeuse Faculté des Arts et la prestigieuse Faculté de Théologie furent, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, secouées de graves crises qui n'empêchèrent pas l'Université de Paris d'être alors la grande lumière qui éclairait tout l'Occident chrétien¹¹.

Pour ne pas détourner les étudiants de disciplines plus utiles à Dieu et à l'Église, le pape Honorius III, en 1219, interdit l'enseignement du droit civil à Paris. Il y avait depuis longtemps à Orléans, à l'ombre de la cathédrale, une école de droit renommée. En 1235, le pape Grégoire IX y autorisa l'étude du droit romain. L'école de droit d'Orléans fut particulièrement brillante dans la seconde moitié du XIII^e siècle¹².

En 1215, pour lutter contre l'hérésie cathare dans le diocèse de Toulouse, Dominique de Guzman y fondait une petite communauté de prédicateurs. En 1216-1219, trois bulles pontificales précisaient les traits d'un Ordre qui devait, dans toute la Chrétienté, conforter les enseignements de l'Église par l'exemple et par la prédication. Avant d'envoyer les frères prêcher, le grand souci de l'Ordre des frères prêcheurs, dit plus couramment l'Ordre dominicain, fut de leur assurer une solide formation. Celle-ci fut dispensée dans des couvents qui, accueillis avec enthousiasme, se multiplièrent à une incroyable rapidité. Un couvent dominicain était fondé à Paris dès 1218. Comme il était sis rue Saint-Jacques, les frères dominicains de Paris furent appelés Jacobins. Ils jouèrent bientôt, dans l'Ordre dominicain, à Paris et dans le royaume, un rôle de premier plan. En juin 1219, le couvent Saint-Jacques comptait déjà trente frères. Vincent de Beauvais était-il l'un d'eux ? On ne sait. Ce qui est sûr, c'est qu'il devint très tôt le maître d'œuvre d'un grand projet auquel tenait le Maître général de l'Ordre : réaliser une encyclopédie à l'usage des « lecteurs » chargés de l'enseignement dans chaque couvent dominicain. Le projet de ce

Speculum majus, de ce *Grand miroir*, date de la décennie 1230. Une première édition en a été achevée vers 1244. Il apparut bientôt que les progrès du savoir étaient tels qu'il fallait la reprendre. La seconde édition fut achevée vers 1260. La méthode était de la meilleure compilation. Il s'agissait de faire « un livre avec des livres », de cueillir dans chaque œuvre des extraits judicieusement choisis et de les ordonner autrement pour en faire un nouveau livre propre à répondre aux questions posées. Dans l'édition de 1260, le *Speculum majus* est divisé en trois parties, *Naturale*, *Doctrinale* et *Historiale*. Le but du *Speculum historiale* ou *Miroir historial* était de retracer toute l'histoire de l'humanité, du moment où Adam et Ève ont été chassés du Paradis jusqu'à la fin des temps, jusqu'au Jugement dernier¹³.

Achevé une quinzaine d'années avant le *Roman des roys* de Primat, le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais est né dans une tout autre atmosphère. C'est une œuvre dominicaine, le *Roman* est une œuvre dionysienne. C'est une histoire universelle, le *Roman* est une histoire nationale. Mais la méthode est la même. Comme tout ouvrage savant sérieux, les deux chefs-d'œuvre sont des compilations. Et le *Speculum historiale*, avec ses deux cent vingt manuscrits, ses traductions en flamand, en français, en allemand, en castillan, en catalan, en italien, a eu un succès bien plus grand, bien plus large et bien plus durable que le *Roman des roys*. Pour nous en tenir à la France des XIV^e et XV^e siècles, les deux piliers de la culture historique y furent le *Roman des roys* et, plus encore, le *Speculum historiale* ou sa traduction française, le *Miroir historial*.

Ainsi, à Saint-Denis, dans l'Ordre dominicain, dans les universités, la culture savante latine atteignit des sommets. Ce lent épanouissement alla de pair avec les progrès, dans le nord du royaume, des langues d'oïl et de la culture en langue vulgaire. Déjà, au début du XII^e siècle, les jongleurs, allant de ville en ville et d'une cour seigneuriale à l'autre, y chantaient la geste, c'est-à-dire l'histoire, de Roland. Dans la seconde

Du même auteur

Tribunaux et gens de justice dans le bailliage de Senlis à la fin du Moyen Âge (vers 1380-vers 1550), Strasbourg, Publications de la Faculté des Lettres, 1963.

L'Occident aux XIX^e et XV^e siècles. Les États, Paris, Presses universitaires de France, 1971 ; 6^e édition, 1998.

Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval, Paris, Aubier-Montaigne, 1980 ; 2^e édition, 1991.

Politique et histoire au Moyen Âge. Recueil d'articles sur l'histoire politique et l'historiographie médiévales (1956-1981), Paris, Publications de la Sorbonne, 1981.

Entre l'Église et l'État. Quatre vies de prélats français à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle), Paris, Gallimard, 1987.

Un meurtre, une société. L'assassinat du duc d'Orléans, 23 novembre 1407, Paris, Gallimard, 1992.

Un roi et son historien. Vingt études sur le règne de Charles VI et la Chronique du Religieux de Saint-Denis, Paris, Diffusion De Boccard, 1999.

L'Opinion publique à la fin du Moyen Âge, Perrin, 2002.

La folie de Charles VI, Roi Bien-Aimé, Paris, Perrin, 2004 ; rééd. poche, CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2016.

Du Guesclin et Froissart. La fabrication de la renommée, Paris, Tallandier, 2008.

EN COLLABORATION AVEC FRANÇOISE LEHOUX

Les Entrées royales françaises de 1328 à 1515, Paris, Éditions du CNRS, 1968.

